

Bonjour, BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

59 - MARS : AVRIL 2026
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

À LA UNE - PAGE 8-9

*La résidence Ambroise-Croizat :
plus de 40 ans d'histoire au
service des seniors*

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson



P.6
Wieliczka fête ses
45 ans



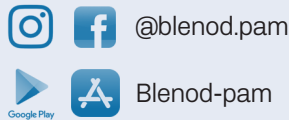
P.12
Tout ce qu'il faut
savoir pour voter aux
élections municipales



P.14
Le service espaces
verts prépare le
printemps



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication :
Bernard Bertelle
Rédaction : Lola Hody
Maxence Philippot
Ilknur Tosun-Özipek
Photographie : Lola Hody
Ilknur Tosun-Özipek
Est Républicain
Conception : Agence 254
Impression : La Moderne

Édité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson
 220 avenue Victor-Claude
 BP 285 - 54 700
 Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
 Permanence le samedi matin de 9 h
 à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
 (sauf durant les vacances estivales
 et de fin d'année)
 Tél : 03 83 80 43 00
 Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie): consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE *Découvrez votre magazine municipal*



BONJOUR LE RECAP' ! P.4-5



BONJOUR L'ACTU' ! P.6-7



BONJOUR LA UNE ! P.8-9



BONJOUR LE SPORT ! P.10



BONJOUR LA PROG' ! P.11



BONJOUR L'AGENDA ! P.12



BONJOUR LE ZOOM ! P.13



BONJOUR LA NATURE ! P.14



Les **15 et 22 mars 2026**, vous serez appelés à élire votre maire ainsi que l'équipe municipale qui l'accompagnera pour les **six prochaines années**. Je ne peux que vous encourager à vous déplacer pour exprimer votre choix, quel qu'il soit. Comme le rappelait Jean Jaurès : "La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple". Voter, c'est affirmer que notre démocratie vit **par nous et pour nous**.

Ces élections interviennent à un **moment charnière**. Les élus municipaux, souvent en première ligne, ont dû faire face à des défis sans précédent ces dernières années. Comme l'a souligné un maire rural : "Nous sommes le dernier rempart de protection pour nos concitoyens, mais aussi les premiers à subir les contraintes qui pèsent sur les services publics". Leur engagement mérite notre soutien.

Les collectivités traversent actuellement la plus grande crise depuis ces **25 dernières années** : elles doivent maintenir des **services publics de proximité** face à des **attentes des habitants toujours plus élevées**, alors que les moyens se raréfient.

2026 ne sera pas une année de transition. Les futurs élus devront porter **des projets d'envergure** pour préparer les **dix prochaines années**. Les dossiers **industriels et environnementaux**, de plus

en plus complexes, redéfiniront notre cadre de vie. Comme le disait Albert Einstein : "Nous ne pouvons pas résoudre nos problèmes avec la même pensée que celle qui les a créés". Il faudra une **vision collective, audacieuse et tournée vers l'avenir**.

Une ville se construit **avec ses habitants et pour ses habitants**. Les élus doivent incarner cette ambition : "Penser collectif, c'est améliorer la vie dans la cité pour le bien-être de tous". C'est ensemble que nous écrivons le prochain chapitre de notre territoire.

Les projets sont nombreux et nécessitent un **investissement important**, tant en moyens humains que financiers. Les agents de la collectivité, mobilisés et motivés, joueront un rôle clé dans leur réussite. Mais pour cela, nous devons sentir derrière nous une **population mobilisée et concernée**.

Le 15 mars 2026, votre voix comptera plus que jamais, je vous appelle donc à venir nombreux.

Bernard Bertelle

**Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**



BONJOUR LE RÉCAP'



Comme chaque année, le maire, président du CCAS s'est rendu au foyer Ambroise-Croizat afin de présenter ses vœux aux seniors. L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur avec des animations, avant de se terminer autour de la traditionnelle galette des rois.

Après avoir retracé le bilan 2025 puis exposé les projets de 2026, la cérémonie des vœux à la population a permis de mettre en lumière et de remercier celles et ceux qui œuvrent sans compter en faveur de notre tissu associatif.



Nouvelle visite du groupe scolaire, à ce jour bien avancé, pour le service Enfance-Jeunesse le 19 janvier dernier. Les agents ont pu découvrir leur futur lieu de travail et poser des questions afin d'anticiper l'organisation de la rentrée en septembre prochain.



L'avenue Victor Claude, artère principale de votre ville, s'enrichit d'une nouvelle adresse : Wash & Coffee, inaugurée le 3 janvier dernier. Un lieu qui allie une laverie moderne ouverte 7j/7 et un espace détente avec wifi et boissons afin de rendre l'attente plus agréable.



Les écoles se sont à nouveau engagées dans le dispositif "École et Cinéma". Un projet national autour du cinéma, formant les enfants à devenir des spectateurs éclairés en leur faisant découvrir des œuvres variées, de qualité, en salle obscure.



Le 3 février, France Services a rencontré ses partenaires locaux lors d'un comité de pilotage, nécessaire pour dresser le bilan et renouveler les collaborations. Labelisé en 2023, notre guichet unique a réalisé 5 535 accompagnements en 2025, avec un taux de satisfaction de 5 étoiles.



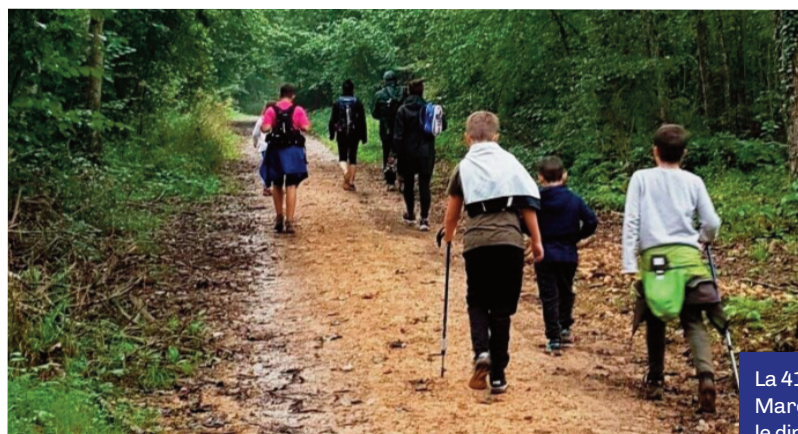
Les collégiens de Vincent Van Gogh se sont mobilisés pour un tournoi de football solidaire, organisé par le service Sports-Associations. Condition d'inscription ? Apporter 2 kg de denrées alimentaires par participant. Au total, ce sont ??? kg qui ont été collectés pour soutenir les Restos du Cœur !



L'amour a encore frappé au foyer Ambroise-Croizat : pour la Saint-Valentin, Cupidon a orchestré un blind test sur le thème de l'amour, suivi d'un moment convivial. Une après-midi où chaque Valentine... a pu trouver son Valentin !



À partir du 2 mars 2026, la circulation sera interdite aux véhicules allée du Long Rupt entre les rues des Marguerites et Saint-Martin, aux horaires scolaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Une zone réservée aux piétons et riverains afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles.



La 41^e édition de "Ça marche et ça roule" a séduit plus de 300 passionnés ! Marcheurs, vététistes et cyclistes de tous âges ont répondu présents le dimanche 22 février pour cette traditionnelle manifestation organisée par les COB Cyclotourisme et Randonnée pédestre.



BONJOUR L'ACTU !



Wieliczka fête ses 45 ans

Fondé le 4 octobre 1980, l'Ensemble Folklorique Polonais Wieliczka célèbre cette année ses 45 ans d'existence. Quarante-cinq années de passion au service de la culture polonaise et de la mémoire, profondément ancrées à Blénod depuis les années 20. L'association est née de la volonté d'une jeune Bellédonienne de 18 ans, Francine Calmes-Szurzec, petite-fille d'immigrés polonais, avec le soutien de Michel Bertelle, alors maire de la commune, d'entretenir les traditions des Polonais venus travailler dans les fonderies. Wieliczka fait référence à la ville polonaise située à proximité de Cracovie, célèbre pour sa mine de sel, l'une des plus anciennes d'Europe, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un nom qui symbolise la mémoire des pères, grands-pères et arrière-grands-pères mineurs ou sidérurgistes, venus de Pologne pour travailler en Lorraine. Quarante-cinq ans plus tard, Wieliczka rassemble une cinquantaine de membres et multiplie les actions : participations au Festival mondial des ensembles folkloriques polonais de Rzeszów, tournées en France et à l'étranger, collaborations avec des chorégraphes polonais, émission franco-polonaise à la radio, voyages culturels, cours de langue, interventions scolaires, exposition "Polonais d'ici et d'ailleurs" et marchés de Noël polonais devenus incontournables. L'année 2026 sera marquée par le grand spectacle du jubilé des 45 ans, intitulé "Reflets de l'Est", qui se tiendra le samedi 11 avril 2026 à la salle polyvalente du Centre Michel Bertelle. Un événement exceptionnel qui réunira des groupes amis et célébrera à la fois l'Est de la France, terre d'accueil des aînés, et l'Est de l'Europe, berceau des traditions (plus d'informations p.11).

Cap sur 2026 pour les services municipaux

Chaque début d'année, la municipalité réserve un moment privilégié pour honorer celles et ceux qui, par leur travail au quotidien, donnent vie aux services publics de la commune. La cérémonie des vœux au personnel, bien plus qu'une tradition, est l'occasion de marquer une pause, de reconnaître les efforts individuels et collectifs et de renforcer la cohésion entre les agents qui œuvrent pour le bien commun. Cette année, Maxence Philippot, Directeur Général des Services, a ouvert la soirée en revenant sur les réalisations de 2025, une année rythmée par des projets ambitieux et une mobilisation continue des équipes. Les avancées sont concrètes, qu'elles concernent les infrastructures ou les services aux habitants, et ont été rendues possibles grâce à l'engagement de chacun. Bernard Bertelle, maire de la ville, a tenu à souligner cette dynamique, saluant le professionnalisme et la transversalité entre agents qui, par leur implication, contribuent à façonner l'avenir de Blénod. Une réunion marquée par la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Isabelle Joly. Depuis son arrivée en 1984, elle a exercé plusieurs fonctions, passant de l'entretien des locaux à l'accompagnement des enfants en tant qu'ATSEM, puis en soutenant les missions du CCAS. 2026 démarre sur les chapeaux de roue : les chantiers du groupe scolaire et de la rue du Saule se poursuivent, tandis que les élections municipales du 15 mars prochain approchent à grands pas. Que la nouvelle année commence !



L'embellissement de votre ville, mis à l'honneur



La municipalité a tenu à remercier les habitants qui participent activement à l'embellissement de Blénod en organisant, le 6 février dernier au foyer Ambroise-Croizat, une cérémonie de remise des récompenses du concours des maisons fleuries et des décorations de Noël. Chaque année, ce palmarès met à l'honneur les Bellédoniens qui, par le fleurissement de leur habitation en période estivale ou par leurs décorations lumineuses en fin d'année, contribuent à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de la commune. En juin et en décembre, le jury a parcouru la ville afin de sélectionner trente maisons ou balcons fleuris et trente décorations de Noël. En présence du maire, des élus et des membres du jury, chaque participant a reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 30 euros. Un tirage au sort, réservé aux participants présents, a ensuite permis de désigner les lauréats : Robert Nicolay a remporté un bon d'achat de 100 euros, M. et Mme Harmand un bon de 150 euros et Renée Dupuy le premier prix, doté d'un bon de 200 euros. La commune remercie l'ensemble des participants pour leur engagement ainsi que les services techniques, mobilisés pour l'organisation de cet événement, qui participent pleinement à faire de Blénod une ville agréable à vivre.



Club Ados : quand la jeunesse reprend sa place

Depuis la rentrée 2025, un nouveau rendez-vous anime la vie des adolescents à Blénod. Le Club Ados, récemment relancé par la commune, propose aux jeunes un espace qui leur est entièrement dédié. Il s'agit d'un véritable lieu de rencontre, pensé comme un point de repère où les adolescents peuvent se retrouver, échanger et partager des moments qui leur appartiennent. De nombreuses actions à destination des ados étaient déjà mises en place par le service Enfance-Jeunesse, progressivement disparues en raison de la crise sanitaire. À l'origine de ce redynamisme, Yohan Morbin, éducateur sportif diplômé, arrivé sur la commune en octobre 2024, redonne vie à ces animations qui répondent à un besoin identifié : offrir aux jeunes un « QG » adapté, où ils peuvent se retrouver en dehors du cadre scolaire et familial. Si le sport constitue une porte d'entrée naturelle, notamment avec le lancement du futsal en septembre, l'objectif du Club Ados est aussi d'élargir les horizons des jeunes : jeux d'expression, activités multisports ou temps d'échanges favorisant la découverte, la cohésion et l'ouverture aux autres. L'encadrement repose sur une relation de proximité et de confiance avec les adolescents. Le rôle de l'animateur est largement dépassé, à mi-chemin entre le cadre éducatif et la relation de confiance. Fort de ce lancement prometteur, le Club Ados rassemble aujourd'hui 13 jeunes âgés de 11 à 15 ans. Un groupe, encore en construction, qui vise à s'élargir avec de nouveaux projets, notamment avec un accueil sur une semaine complète, ou à plus long terme des séjours vacances.

Comment inscrire votre enfant à l'école pour la prochaine rentrée ?



Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027, la municipalité vous informe des étapes à suivre pour procéder à l'inscription des enfants (nés en 2023) à l'école, du 2 au 27 mars 2026 :

1. CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Les parents doivent, dans un premier temps, compléter le dossier d'inscription établi à partir des informations figurant dans le livret de famille. Ce dossier doit obligatoirement être accompagné des pièces justificatives suivantes : un justificatif de domicile + le carnet de vaccination + le livret de famille

2. TRANSMETTRE LE DOSSIER COMPLET AU SERVICE SCOLAIRE

Une fois complété, le dossier peut être téléchargé puis transmis, accompagné des justificatifs demandés, à l'adresse scolaire@blenod.fr. Les documents doivent obligatoirement être envoyés au format PDF.

3. PRENDRE EN COMPTE LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Les élèves actuellement scolarisés en maternelle dans la commune et entrant en CP doivent s'inscrire directement auprès du directeur de l'école élémentaire, sans constituer un nouveau dossier en mairie.
- Les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune doivent impérativement effectuer une inscription préalable en mairie.
- Les familles ayant bénéficié d'une dérogation pour la scolarisation en maternelle doivent renouveler cette demande pour l'entrée en élémentaire.
- Les enfants Bellédoniens, âgés de 3 à 16 ans, scolarisés dans un établissement extérieur doivent transmettre un certificat de scolarité.

4. PARTICIPER AUX JOURNÉES D'INSCRIPTION

Les inscriptions scolaires auront lieu les vendredis 29 mai, 5 juin, 12 juin (matin) et 26 juin. Les parents pourront convenir d'un rendez-vous via l'adresse mail : ce.0541223l@ac-nancy-metz.fr.

Les dossiers relatifs aux activités périscolaires et extrascolaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie ou en téléchargement.

La Vie en Rose et la Ville unies pour Octobre Rose



Dans le cadre des actions menées en faveur d'Octobre Rose à Blénod, la municipalité et l'association La Vie En Rose ont organisé une cérémonie de remise de dons en soutien aux associations engagées dans la lutte contre le cancer. Créée en 2024, l'association s'est donnée pour mission d'accompagner la commune dans la sensibilisation au dépistage et le financement d'actions solidaires. L'édition 2025 d'Octobre Rose a rencontré une forte mobilisation du public, mais aussi des partenaires locaux. Les différentes initiatives mises en place, notamment la vente d'objets solidaires, l'organisation d'un gala caritatif et une soirée d'échanges avec des professionnels de santé, ont permis de collecter la somme totale de 20 000 euros. Ces fonds ont été répartis entre plusieurs structures engagées dans la recherche et l'accompagnement des malades : La Ligue contre le cancer s'est vu attribuer 12 640 euros, incluant le produit d'une vente aux enchères organisée lors du gala solidaire. Les associations Généticancer et Symphonie ont chacune reçu un don de 3 770 euros. Un grand merci à l'association La Vie En Rose, aux bénévoles, aux partenaires, aux services ainsi qu'à l'ensemble des participants pour avoir contribué à la réussite d'Octobre Rose. La lutte contre le cancer continue, on se donne rendez-vous l'année prochaine !



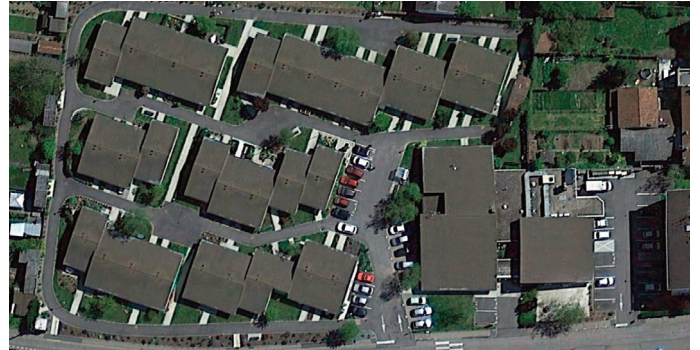
BONJOUR LA UNE !

LA RÉSIDENCE AMBROISE-CROIZAT : *plus de 40 ans d'histoire au service des seniors*

QU'EST-CE QUE LA RÉSIDENCE AMBROISE-CROIZAT ?

UN FOYER ADAPTÉ AUX SENIORS

La résidence Ambroise-Croizat est une résidence autonomie publique, située au cœur de ville. Le statut de résidence d'autonomie sous-entend une gestion par un organisme public, ici le CCAS de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, à but non lucratif. Elle propose 60 logements privatifs et sécurisés, dont 58 T1 (31 m²) et 2 T1 bis (45 m²), avec des loyers modérés, destinés à des personnes âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes. Chaque logement est équipé d'un système de téléassistance, relié à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7, garantissant sécurité et tranquillité aux résidents.



AU CŒUR DE BLÉNOD

La résidence est idéalement située 4 rue Saint-Guérin, à proximité immédiate des commerces, des transports en commun et des services de santé, offrant ainsi un cadre de vie pratique et agréable, et la possibilité pour les résidents de conserver une certaine autonomie. À cela s'ajoutent des services devant simplifier le quotidien des personnes âgées, avec un service de restauration collectivité sur site, un accompagnement social et paramédical avec des intervenants extérieurs ou encore des animations variées et des espaces-verts entretenus par les agents techniques municipaux.

Des services pour simplifier le quotidien :

- Restauration collective
- Blanchisserie collective
- Espaces verts entretenus par les agents municipaux
- Animations variées
- Accompagnement social et paramédical

L'HISTOIRE DE LA RÉSIDENCE

C'est André Henry, maire à partir de 1971, qui initie sa construction. Sortant lors des élections de 1977, Michel Bertelle poursuit le chantier en collaboration avec Meurthe & Moselle Habitat et l'inaugure en 1979. Il choisit alors de nommer la résidence : Ambroise Croizat, surnommé le "ministre des travailleurs" et figure emblématique de la mise en place du régime général de la sécurité sociale française. Ouvrier, résistant, puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale, il a œuvré pour la création du système de protection sociale moderne après la Seconde Guerre mondiale. Un choix qui fait sens et qui rend directement hommage à son engagement en faveur des droits des travailleurs et des retraités.

LA VIE AU QUOTIDIEN



La résidence propose, dans le cadre de sa convention d'autonomie conclue avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, qui participe au financement de ces activités, une vie sociale riche et variée :

- Ateliers manuels, tricot, peinture, chorale, scrabble, belote
- Aquagym, harmonie corporelle, gym assise
- Repas à thème, barbecues, goûters, cinéma, déambulations musicales
- Sorties culturelles et séjours organisés par le CCAS
- Animations intergénérationnelles avec les enfants du centre de loisirs



UNE MODERNISATION PROGRESSIVE

Depuis près d'une décennie, la commune conduit un véritable programme de rénovation de la résidence en vue d'adapter les logements aux normes actuelles et de valoriser durablement le confort de nos aînés.

Au fil des années, d'importants investissements ont permis de moderniser les équipements, d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et de renforcer la qualité des espaces collectifs :



2016 : Remplacement de 60 portes d'entrée pour 108 662,18€ TTC



2019 : Remplacement luminaires de la salle de restauration pour 20 000€ et travaux acoustiques de la salle de restauration pour 25 000€



À partir de 2019 : Désamiantage et rénovation de 2 logements par an pour 25 000€ TTC chaque logement pour un total de 150 000€



2022 : Rénovation toitures, VMC, électricité, menuiseries, grâce au premier soutien de la CARSAT*, qui avait déjà participé à hauteur de 40M à ces travaux qui avaient coûté 855 000€ TTC et duré une trentaine de semaines

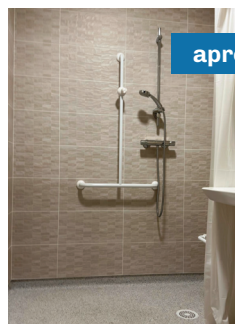
L'AVENIR DE LA RÉSIDENCE

Avant



La résidence Ambroise-Croizat engage actuellement la rénovation des 37 derniers logements, pour un budget total de 1 200 000€ TTC. Ces travaux visent à moderniser les logements, améliorer l'isolation, mais aussi renforcer l'accessibilité, dans le respect des normes de confort et de sécurité. Le calendrier prévoit une durée de chantier adaptée pour limiter les perturbations pour les résidents.

après



***CARSAT : CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DU NORD-EST**
Ce projet bénéficie du soutien financier de la CARSAT Nord-Est, à hauteur de 719 332,90€ ainsi que le soutien de La CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et de l'Assurance Retraite L'Union Européenne, France Relance et NextGeneration EU

QUELQUES CHIFFRES

- **NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNÉS : 38**
- **BUDGET : 1 200 000 € TTC**
Dont une prise en charge de la CARSAT* de 60 % du coût total de l'opération, soit 719 332,90 €
- **PRÊT NÉCESSAIRE :**
640 153€, durant 25 ans, au taux fixe de 3,89%
- **DURÉE DES TRAVAUX :**
initialement prévu sur 12 mois - Débutés en juillet 2025, les travaux seront terminés fin mars-début avril 2026

CONTACT

**RÉSIDENCE
AMBROISE-CROIZAT**
4 rue Saint-Guérin
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
03 83 81 07 40
WWW.BLENOD.FR



BONJOUR LE SPORT !

Bouger, partager et se sentir bien

Ici à Blénod, rester actif et prendre soin de sa santé se fait dans la bonne humeur ! Depuis plusieurs années, le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux seniors des activités physiques adaptées, encadrées par Florence Dalmar, animatrice municipale diplômée. Harmonie corporelle, gym assise et aquagym permettent aux participants de pratiquer une activité régulière, à leur rythme, tout en partageant des moments conviviaux.



L'HARMONIE CORPORELLE

Chaque semaine, au foyer Ambroise-Croizat, les séances d'harmonie corporelle rassemblent des seniors désireux d'entretenir leur forme physique en douceur. Cette discipline, qui repose sur des mouvements progressifs, qui sollicitent l'ensemble du corps à travers de la souplesse, de l'équilibre, de la coordination et des postures. L'harmonie corporelle invite chacun à mieux écouter son corps, à relâcher les tensions et à reprendre confiance dans ses mouvements. Les participants évoluent à leur rythme.

LA GYM ASSISE

Pour les personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique encore plus douce ou qui rencontrent des difficultés de mobilité, la gym assise est une excellente alternative. Accessible à tous, elle permet de travailler les muscles, la coordination et la motricité tout en restant assis. Les exercices sont variés et adaptés à chacun. Le but est d'entretenir les capacités physiques, mais aussi de stimuler la mémoire et la concentration à travers des enchaînements simples et ludiques démontrés par Florence.

L'AQUAGYM

Les seniors Bellédoniens peuvent également profiter des bienfaits de l'aquagym à la piscine communautaire de Pont-à-Mousson. Dans l'eau, les mouvements deviennent plus faciles et les articulations sont ménagées. L'activité aquatique est complète : elle renforce les muscles, améliore la circulation sanguine et développe la souplesse, tout en procurant une agréable sensation de légèreté.

Au-delà des activités sportives, le foyer Ambroise-Croizat est un véritable lieu de vie pour les seniors de la commune. Tout au long de l'année, il accueille de nombreuses activités culturelles et de loisirs : ateliers musique, peinture, jeux de société, scrabble, cinéma ou encore tricot. Autant de rendez-vous qui favorisent les rencontres, les échanges et contribuent à rompre l'isolement.

ENVIE DE PARTICIPER ?

Les activités proposées par le CCAS sont ouvertes à toutes et à tous : 03 83 80 43 25 • ccas@blenod.fr



BONJOUR LA PROG' !

SAINT-PATRICK



Vendredi 6 mars 2026 - 19h
Centre Michel-Bertelle
 Buvette et restauration sur place, ambiance musicale assurée par le groupe des Ga'coustiques, soirée dansante et dégustée.
Entrée libre en l'échange d'un don au profit d'une association locale

BELOTE



Mercredi 11 mars 2026 - 14h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 12€ (goûter compris)
Contact : 06 78 14 21 33

LOTO



Judi 19 mars 2026 - 14h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 12€ (goûter compris)
Contact : 06 78 14 21 33

KODY

Samedi 21 mars 2026 - 20h30
Cinéma Jean Vilar
 + d'infos en flashant le QR code
Tarif : 25€
Tarif Bellédonien*



TARIF BELLÉDONIEN

Remise de 3 € accordée à chaque **Bellédonien** sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, en mairie, et uniquement pour ce cas de figure
+ D'INFOS PAR EMAIL À evenement@blenod.fr



REPAS DANSANT

Dimanche 29 mars 2026 - 12h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 38€
Contact : 06 78 14 21 33



CHICANDIER & MATHOU CANN

Judi 2 avril 2026 - 20h30
Cinéma Jean Vilar
 + d'infos sur le spectacle et la billetterie à venir, suivez Cornolti Production !
Tarif : 32€
Tarif Bellédonien*

MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE

Vendredi 3 avril 2026 - 20h
Centre culturel Pablo Picasso



Nadège et Hubert sont d'anciens camarades de classe. Nadège est jolie avec de la suite dans les idées, Hubert est naïf et timide... 25 ans plus tard, un soir, Nadège frappe à la porte d'Hubert et va chambouler le quotidien de ce vieux garçon. **Tarifs***



CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 4 avril 2026 - 10h/12h
Centre Michel-Bertelle
 Saurez-vous retrouver tous les œufs dissimulés ? La traditionnelle Chasse aux œufs fait son grand retour, récoltez les œufs en famille et remportez de nombreux lots ! **Gratuit**



Tarif normal : 5€

GRATUIT (sur présentation d'un justificatif de - 6 mois) = Mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors
BILLETTERIE EN MAIRIE (sauf samedi matin) : paiement par chèque de préférence ou en espèces (pas de carte bleue)



45 ANNIVERSAIRE de l'Ensemble Folklorique Polonais Wieliczka

Samedi 11 avril 2026 - 20h
Centre Michel-Bertelle
 Wieliczka fête ses 45 ans à travers un spectacle unique intitulé "Reflets de l'Est" comme l'Est de la France, terre d'accueil de nos aînés, et comme l'Est de l'Europe. Avec la participation des groupes amis LA KAUL de Bertrange – Folklore Lorrain et Alsacien, SLOGA de Nancy – Folklore des Balkans
Tarif unique : 10 €
Gratuit pour les moins de 12 ans
Billetterie à l'entrée et sur réservation à compter du 1^{er} mars
Renseignements au 06 87 45 13 81

BELOTE



Mercredi 15 avril 2026 - 14h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 12€ (goûter compris)
Contact : 06 78 14 21 33



CHARLY NYOBE

Vendredi 17 avril 2026 - 20h30
Cinéma Jean-Vilar
 + d'infos en flashant le QR code
Tarif : 25€
Tarif Bellédonien*



LOTO



Judi 23 avril 2026 - 14h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 12€ (goûter compris)
Contact : 06 78 14 21 33



REPAS DANSANT

Dimanche 26 avril 2026 - 12h
Foyer Ambroise-Croizat
 Par l'association Ambroise-Croizat.
Tarif : 38€
Contact : 06 78 14 21 33



BONJOUR L'AGENDA !

Tout ce qu'il faut savoir pour voter aux élections municipales du 15 mars 2026



EN MARS 2026, VOUS ALLEZ ÉLIRE VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR 6 ANS.

AVANT LE VOTE

POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Organiser la commission de contrôle
les listes électorales
Communiquer sur les élections
Recruter les assesseurs
Envoyer les cartes électorales des
nouveaux inscrits
Préparer les bureaux de vote

POUR LES CANDIDATS

Déposer sa liste
Mener sa campagne électorale

POUR LES HABITANTS

Vérifier son inscription sur les listes
S'informer sur les programmes
Faire une procuration si besoin

LE JOUR DU VOTE

POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Veiller au bon déroulement du scrutin
Transmettre les résultats à la
préfecture
Publier les résultats

POUR LES HABITANTS

Se rendre au bureau de vote qui leur
sont affiliés (numéro indiqué sur la
carte électorale)
Apporter leurs pièces d'identité et
leurs cartes électorales (Seuls les
nouveaux inscrits reçoivent une carte
électorale cette année, les personnes
déjà inscrites peuvent continuer
d'utiliser celle en leur possession)
Faire son choix dans l'isoloir
Déposer le bulletin dans l'urne
Émarger la liste

APRÈS LES ÉLECTIONS

POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

Afficher les résultats en mairie
et sur le site
Mettre en œuvre les nouveaux projets

POUR LES ÉLUS

Effectuer la première réunion du
conseil municipal
Élire le maire et les adjoints
Répartir les délégations
Mettre en œuvre le programme

POUR LES HABITANTS

Rencontrer les nouveaux élus
Échanger

À RETENIR

DATES

1^{er} tour le 15 mars 2026, 2nd tour le 22 mars 2026

VOS BUREAUX DE VOTE

1. Foyer Ambroise-Croizat 2. École Jacques Prévert 3. hôtel de ville, de 8h à 18h

RÉSULTATS

Ils seront affichés en mairie, dans tous les bureaux de vote et en ligne sur www.blenod.fr



BONJOUR LE ZOOM !

Quand se retrouver devient essentiel : immersion au cœur de l'association Ambroise-Croizat



À Blénod, certaines associations font partie du paysage local depuis si longtemps qu'elles sont devenues de véritables repères pour les habitants. C'est le cas de l'association Ambroise-Croizat, qui, depuis plus de 45 ans, fait vivre le lien social à travers des moments de rencontre, de partage et de convivialité.

L'histoire de l'association débute le 13 juillet 1979. Son nom rend hommage à Ambroise Croizat, ministre du Travail à la Libération et artisan majeur de la création de la Sécurité sociale. Un choix qui reflète parfaitement l'esprit de solidarité et d'entraide que l'association continue d'incarner aujourd'hui. Depuis sa création, elle a pour vocation d'entretenir le lien entre la commune et ses habitants, en proposant des activités destinées à rompre l'isolement et à favoriser les rencontres, notamment pour les seniors.

Au fil des années, l'association s'est imposée comme un véritable acteur de cohésion, on y vient pour participer à une activité pour discuter, partager un repas, danser ou simplement passer un bon moment ensemble. Derrière chaque événement se cache une volonté simple mais essentielle : créer du lien et apporter de la joie au quotidien.

L'année 2025 illustre parfaitement cette dynamique, puisqu'en en mai, une sortie croisière sur la Moselle a rassemblé 55 participants. Le réveillon du 31 décembre a réuni 278 personnes à la salle polyvalente du centre Michel-Bertelle. Autour d'un repas dansant animé par l'orchestre Jean-Claude Daniel, les convives ont célébré le passage à la nouvelle année dans une ambiance festive et chaleureuse.

De nombreux autres projets sont déjà programmés pour 2026 avec une sortie prévue le 28 mai avec la visite du plan incliné d'Arzviller, le réveillon de la Saint-Sylvestre sera également reconduit, tout comme les rendez-vous mensuels qui rythment la vie de l'association : concours de belote, lotos et repas dansants organisés chaque dernier dimanche du mois.

Toutes ces manifestations reposent sur l'engagement de 14 bénévoles particulièrement investis. Grâce à eux, les activités rassemblent un public fidèle : une trentaine de participants pour la belote, une quarantaine pour le loto et en moyenne 125 convives pour les repas dansants, parfois complets plusieurs semaines à l'avance.

Ouverte à tous, l'association accueille aussi bien les actifs que les retraités ou les passionnés de danse. Aujourd'hui, l'association Ambroise-Croizat souhaite attirer de nouveaux participants afin de poursuivre cette belle aventure humaine. Bien plus qu'une simple structure d'animation, elle représente depuis plus de quatre décennies un lieu de vie, où se cultivent rencontres, solidarité et bonne humeur, contribuant pleinement au dynamisme et au bien-vivre à Blénod.



BONJOUR LA NATURE !

Le service espaces verts prépare le printemps

À l'approche du printemps, les services techniques poursuivent le travail d'embellissement de la commune, en faveur d'une ville durable et respectueuse de l'environnement. Une dynamique qui s'inscrit pleinement dans la continuité du label national "Villes et Villages Fleuris", avec une première fleur obtenue en 2009, une deuxième en 2013 et une troisième en 2019. La distinction valorise la qualité des aménagements paysagers, la gestion environnementale et l'amélioration du cadre de vie des habitants. À travers leurs actions quotidiennes, les services techniques et plus particulièrement le service espaces verts contribuent activement à maintenir et renforcer ce niveau d'exigence.



Durant la période hivernale et au début du printemps, les équipes municipales ont mené un programme d'entretien et de plantation particulièrement soutenu. Les massifs nécessitant un enrichissement et une protection du sol ont bénéficié d'un apport global d'environ 100 m³ de paillage, issu du recyclage des déchets de taille ainsi que des sapins de Noël collectés auprès des habitants de manière à valoriser les déchets verts. Cette technique permet de limiter l'évaporation de l'eau, d'améliorer la structure du sol et de réduire la pousse des mauvaises herbes.

Parallèlement, d'importantes opérations de plantation ont été réalisées afin de préparer le fleurissement printanier. Les massifs du centre Michel-Bertelle, du square Boris-Vian ainsi que les aménagements situés aux abords de la mairie ont été embellis grâce à la plantation de 900 plantes bisannuelles et de 1 500 bulbes à floraison printanière. Les bordures des massifs arbustifs ont également été enrichies par 1 500 bulbes supplémentaires, garantissant ainsi un fleurissement progressif et harmonieux dans l'ensemble de Blénod.



Dans la continuité de la démarche environnementale qui contribue à l'obtention et au maintien des trois fleurs, le fleurissement estival 2026 a été repensé. La stratégie privilégie désormais davantage les plantes vivaces et les arbustes à fleurs. L'implantation de 900 plantes pérennes supplémentaires permettra de réduire les besoins en eau, d'optimiser les temps d'arrosage et de favoriser des plantations plus résistantes aux conditions climatiques actuelles.



Le service espaces verts poursuit également l'amélioration de la gestion différenciée des espaces naturels. La pratique de la fauche tardive est renforcée afin de favoriser le développement de la biodiversité locale et de préserver les insectes pollinisateurs, acteurs essentiels à l'équilibre des écosystèmes.

Au cours des dix dernières années, la collectivité a planté environ 2 000 plantes vivaces et 1 950 arbustes variés, transformant progressivement les espaces fleuris en aménagements durables et écologiquement responsables. Chaque hiver, des campagnes de plantation d'arbres viennent compléter ce travail. Aujourd'hui, le patrimoine arboré communal compte 1 742 arbres, hors forêt communale, représentant 138 variétés différentes, signe de richesse végétale et paysagère de notre territoire.

LE SERVICE ESPACES VERTS EN CHIFFRES, C'EST...

- 3 000 heures de tonte
- 340 heures de plantation
- 600 heures de création de projets
- 600 heures d'arrosage et entretien des réseaux
- 3 600 heures de voirie et nettoyage urbain
- 700 heures de ramassage de feuilles
- 300 heures de bûcheronnage et d'élagage
- 300 heures de paillage de massifs
- 400 heures d'entretien du cimetière

Le Bloc-notes des conseils

LES BUDGETS PRIMITIFS 2026 : ENTRE ÉQUILIBRE ET PRIORITÉS

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité les budgets primitifs principal et annexe de l'eau, en attendant la reprise des résultats de l'exercice 2025 et les élections municipales. Ces budgets, conformes aux principes budgétaires, permettront d'assurer le fonctionnement des services publics et de lancer les premiers investissements prioritaires (aire de jeux, sécurité, cimetière, etc.).

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget principal		
Dépenses	4 299 870,58 €	8 156 641,00 €
Recettes	4 299 870,58 €	8 156 641,00 €
Budget annexe du service public d'eau potable		
Dépenses	86 500,00 €	114 174,00 €
Recettes	86 500,00 €	114 174,00 €

Le prochain rendez-vous financier aura donc lieu au mois d'avril avec l'adoption des budgets supplémentaires, qui compléteront les crédits déjà inscrits et contiendront l'ensemble des investissements à venir pour l'année 2026.

LE RENOUELEMENT DES AIDES HISTORIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Les élus ont unanimement décidé de reconduire les aides proposées aux jeunes Bellédoniens. Tout d'abord, avec le dispositif "Aide au 1^{er} départ", qui permet aux enfants et aux adolescents de bénéficier de vacances en séjour collectif à tarif réduit. Ce dispositif concerne les enfants de 4 à 17 ans, résidant en Meurthe-et-Moselle et n'étant jamais partis en centre de vacances.

La participation au financement des formations BAFA et BAFD a également été prolongée. Cette aide consiste au remboursement à 100% des frais de formation générale, avec l'objectif d'améliorer la qualification des équipes éducatives péri et extrascolaires et de faciliter l'accès à ces formations en proposant aux stagiaires qui le souhaiteraient la possibilité que la commune avance directement les frais de stage à l'organisme habilité. La municipalité réaffirme son engagement de longue date en

faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap, à travers une démarche pédagogique et partenariale. Afin de permettre une inclusion effective de qualité, le Conseil municipal a donc décidé de reconduire la mise en place d'un dispositif d'accueil spécifique avec les familles et un encadrement supplémentaire lors des accueils collectifs de mineurs. Ce dispositif, mis en place en partenariat avec les Francas de Meurthe-et-Moselle et le programme Handiloisirs, permet l'accompagnement des familles et permet à la municipalité de renforcer l'encadrement d'animation, afin de permettre la bonne prise en charge des enfants en situation de handicap dans les structures communales, sans entraîner de surcoût pour les familles.

Du côté de l'extrascolaire, le Conseil municipal a décidé de reconduire la mise en place de la garderie exceptionnelle pour une durée d'un an. Celle-ci permet aux familles de déposer leurs enfants 30 minutes avant l'ouverture du centre-aéré, donc dès 8h00 du matin, avec la mise en place d'ateliers libres par le Service Education-Enfance-Jeunesse.

Comme chaque année, les élus ont acté la poursuite du don des fournitures scolaires aux bellédoniens collégiens scolarisés au collège Vincent-Van-Gogh ainsi que la remise d'une récompense aux élèves de CM2 scolarisés dans les écoles de la commune ou à l'extérieur, pour leur passage en classe de 6^e.

Enfin, les élus ont validé la poursuite des allocations scolaires et étudiantes, devant aider les familles bellédoniennes à assumer le coût de la rentrée scolaire et universitaire de leurs enfants de moins de 25 ans, dont ils ont la charge, scolarisés dans des établissements extérieurs à la commune (France métropolitaine) avec des aides allant de 50 € à 200 €, selon les situations.

ET DES ÉCOLES !

Dans le cadre de sa politique éducative, la municipalité soutient les deux coopératives scolaires des écoles de la commune (école Louise Michel et groupe élémentaire Arthur Rimbaud), avec le versement de subventions de fonctionnement représentant un peu moins de 8 000 €.

Ces aides permettront d'aider à l'organisation et à la mise en place d'activités scolaires particulières, de sorties pédagogiques, des fêtes traditionnelles en lien avec les parents, sorties scolaires et activités ponctuelles et occasionnelles.

Prochain rendez-vous : le 10 mars à 18h00

ÉTAT CIVIL DÉCEMBRE 2025 / JANVIER 2026

Naissances : Milo DROUY, Dynn et Eygon VELFERT, Lexie VAN BURGEL, Anicet ANCLIN, Eden BIDET STOCCO, Khadija SOUIRI

Mariages : Kelly PINA et Adrien WAGNER

Pacs : Julie VIENOT et Nathan LICOUR, Margaux SCHMIDT et Jérémy LALEVEE

Décès : Philippe GRAINDEPICE, Angèle LINEL née TINAZZI, Claude FERRING, Amor MESSAOUDI, Anne KOSICA née BEERLET, Aicha OUKHIRA née BEN ABBI,

ETAT CIVIL ANNÉE 2025

- 41 Décès : 13 sur la commune + 28 bellédoniens décédés à l'extérieur
- 53 Naissances : 30 garçons et 23 filles
- 20 Mariages
- 11 Pacs

TC COMEDY PRESENTE :

Mon Colocataire Est Une Garce

1,5 MILLIONS
DE
SPECTATEURS

Mise en scène : **Terry Cometti**

Vendredi 3 avril 2026
Centre culturel Pablo Picasso
20h

Avec :

Terry COMETTI
Charlène BROUCAU

+ d'infos



La célèbre comédie de :
Fabrice BLIND et Michel DELGADO